



Votre annonce n°23-68631 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J24 Avis de concession appel d'offre Dir23

Département(s) de publication : 36

Annonce No 23-68631

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

VILLE DE CHATEAUXROUX, Numéro national d'identification : 21360044800012, Hôtel de ville - Place de la République – CS 80509, Point(s) de contact : Direction de la Commande publique - Ville de Châteauroux: Hôtel De Ville – Place de la République, 36012, Châteauroux Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 54 08 35 91, Courriel : marches-publics@chateauroux-metropole.fr, Code NUTS : FRB03

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.chateauroux-metropole.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé :** Concession du service public du réseau de chaleur urbain de Châteauroux

Numéro de référence : DSP RCU 2023

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 50721000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte :** Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et de la maîtrise des dépenses énergétiques, déployée par la LTECV, la Ville de Châteauroux s'engage dans la reprise du réseau de chauffage historique du quartier Saint-Jean. La présente consultation vise à désigner le concessionnaire du futur service public de chauffage urbain de Châteauroux dont le périmètre pourra s'étendre sur l'ensemble de la ville. Les différentes variantes envisagées sont portées à la connaissance des soumissionnaires dans l'annexe au présent avis de concession ("Compléments Avis Concession - Châteauroux.pdf", document disponible sur le profil d'acheteur). Elles seront précisées dans le règlement de consultation transmis aux soumissionnaires dont la candidature aura été retenue et qui seront invités à présenter une offre pour les hypothèses de durée et de périmètre envisagées.

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 125 000 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour un seul lot

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 1

Mots descripteurs : Chauffage (exploitation, entretien), Géothermie, Prestations de services, Réseaux divers

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé :** Concession du service public du réseau de chaleur urbain de Châteauroux

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45232140
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 45251200
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 50721000
Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB03
Lieu principal d'exécution : Châteauroux (36000)

II.2.4) **Description des prestations** : Le Concessionnaire aura pour missions principales : • La conception, la réalisation et le financement de l'ensemble des ouvrages nécessaires à la mise en œuvre du service de chauffage urbain sur le périmètre de la concession dont : o De nouveaux moyens de production (biomasse, gaz) ; o La rénovation de la centrale géothermique ; o Des antennes, branchements et sous-stations ; • L'obtention des autorisations administratives nécessaires à la construction et à l'exploitation du réseau de chauffage urbain et de ses installations connexes ; • La commercialisation du réseau de chaleur de Châteauroux ; • L'exploitation du réseau de chaleur urbain de Châteauroux dans sa globalité, comprenant les biens qu'il aura construits et les installations qui lui seront mises à disposition le cas échéant, par l'Autorité Concedante ou par des abonnés, ainsi que sa maintenance, son entretien et son renouvellement. Le Concessionnaire prendra également en charge les travaux d'amélioration et de mise en conformité de l'ensemble des ouvrages du réseau de chaleur urbain ; • La gestion des relations avec les abonnés du réseau ; • L'application de la grille tarifaire définie par l'Autorité Concedante, résultant du contrat de concession ; • La gestion à ses risques et périls du service public ; • La production des informations nécessaires au suivi et au contrôle de la concession par l'Autorité Concedante.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 125 000 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 360

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** : Les caractéristiques de la concession font l'objet de précisions dans un document intitulé " Note d'informations complémentaires concernant la consultation pour la concession de service public du réseau de chaleur urbain de Châteauroux " accessible sur le profil d'acheteur de la collectivité à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>
Mots descripteurs : Chauffage (exploitation, entretien), Géothermie, Prestations de services

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : La candidature sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. En cas de groupement, la production de l'ensemble des pièces demandées est exigée pour chacun des membres du groupement. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : 1. Une lettre de candidature établie par une personne habilitée à engager le candidat, comportant la présentation détaillée de la société, ses statuts, le montant et la composition de son capital, ses actionnaires, sa forme juridique, la personne ayant la capacité d'engager l'entreprise ainsi qu'un extrait K-Bis de moins de trois mois ou pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises. Pour la présentation de la société, le candidat peut s'inspirer du contenu des modèles de formulaires utilisés en matière de passation de marchés publics (DC1 ou eDUME). En cas de groupement, la lettre de candidature devra indiquer l'identité de chaque membre ainsi que l'identité du mandataire et devra être signée soit par tous les membres du groupement soit par le mandataire justifiant des habilitations nécessaires. La lettre de candidature devra être accompagnée des pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. 2. Chaque entreprise candidate, ou en cas de candidature présentée par un groupement d'entreprises, chaque membre du groupement, produit, à l'appui de sa candidature : - une déclaration sur l'honneur attestant : o qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des contrats de concession prévus aux articles L.3123-1 et suivants à L.3123-14 du code de la commande publique, o qu'il est étre en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. o que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L.3123-18, L.3123-19 et L.3123-21, et dans les conditions fixées aux articles R.3123-1 à R.3123-8 du même code, sont exacts. - l'ensemble des documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L.3123-1 à L.3123-14 du code de la commande publique, - un certificat délivré par les administrations et organismes compétents, pour justifier qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. Les candidats étrangers établis dans un pays tiers doivent, pour les impôts, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu, dans ledit pays, à la délivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays, - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ou leurs équivalents pour les candidats étrangers non établis en France ainsi qu'une note démontrant qu'il est en mesure d'exécuter le contrat de concession compte-tenu des règles applicables en matière de poursuite des activités dans le cadre de ces situations. Pour justifier de ses capacités et de ses aptitudes, le candidat, y compris s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités et les aptitudes d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent. Dans ce cas, le candidat apporte la preuve qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : III.1.2) Capacité économique et financière : Chaque entreprise candidate ou en cas de candidature présentée par un groupement d'entreprises, chaque membre du groupement devra fournir : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (eDUME ou formulaire DC2 disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-DC4>). - La copie des comptes annuels (bilans, comptes de résultat - feuillets CERFA n°2050 à 2059-G) des trois derniers exercices connus lorsque leur établissement est obligatoire en vertu de la loi. Les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront tout élément permettant d'évaluer leur capacité économique et financière et notamment les garanties financières apportées par leurs actionnaires ; - Une attestation d'assurances de responsabilité civile et professionnelle (moins de trois mois) ; - Le cas échéant, tous éléments complémentaires de nature à faire apparaître la capacité et la solidité financière de la société, en particulier les garanties que les actionnaires seraient susceptibles d'apporter. Les candidats qui ne seraient pas constitués depuis plus de trois ans pourront faire la preuve de leur capacité économique et financière par tout moyen. Dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, en particulier lorsqu'il est de création récente, il rapporte la preuve de cette incapacité et communique en lieu et place tout document de nature à attester de sa capacité financière à exécuter les prestations, par exemple la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Chaque entreprise candidate ou, en cas de candidature présentée par un groupement d'entreprises, chaque membre du groupement devra fournir : - Une note relative aux moyens matériels et humains du candidat comprenant notamment : o en cas d'appartenance à un groupe, un organigramme des sociétés composant ce groupe ; o une déclaration sur l'honneur indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; o l'indication des titres d'études et

professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de même nature que celle de la concession ; o la déclaration sur l'honneur indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation d'opérations de même nature ; - Un mémoire présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public et les capacités techniques et professionnelles du candidat comprenant ses références acquises dans le domaine objet de la concession (travaux et services : en particulier commercialisation et travaux de création de réseau de chaleur urbain, exploitation de réseaux de chaleur urbain alimentés par des centrales biomasse ou géothermie) sur les cinq (5) dernières années, appuyées d'attestations de bonne exécution, et/ou toutes autres références ou éléments d'information susceptibles de démontrer son aptitude à recevoir la concession de service public objet du présent avis et à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Les attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution de l'opération et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique du lien existant entre ce ou ces opérateurs et lui.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

Cf. point VI.3) du présent formulaire

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

30 juin 2023 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La commande en ligne sera utilisée

La facturation en ligne sera acceptée

Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les modalités de remise des candidatures sont détaillées dans la Note d'informations complémentaires disponible sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

tribunal administratif de Limoges, 2 cours Bugeaud - CS 40410, 87000, Limoges, F, Téléphone : (+33) 5 55 33 91 55, Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.limoges.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

tribunal administratif de Limoges, 2 cours Bugeaud - CS 40410, 87000, Limoges, F, Téléphone : (+33) 5 55 33 91 55, Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.limoges.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

22 mai 2023

Eléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : **AAPC - DSP RCU 2023**

Classe de profil : Commune

Siret : 21360044800012

Libellé de la facture : VILLE DE CHATEAUROUX Direction de la Commande publique Hôtel de Ville Place de la République CS 80509, F-36012 Chateauroux.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 30 juin 2023

Objet de l'avis : concession du service public du réseau de chaleur urbain de Chateauroux

Nom de l'organisme : VILLE DE CHATEAUROUX

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

